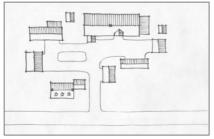


L'implantation des bâtiments agricoles

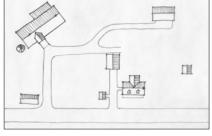
Si, tout au long du 19e siècle et de la première moitié du 20e siècle, la majorité bâtiments nécessaires des au fonctionnement des exploitations agricoles semblent s'articuler aléatoirement d'un endroit à l'autre, selon la taille et le nombre de dépendances, la quantité et la variété des espèces animales élevées ainsi que les influences tant locales que régionales, on observe généralement dans le paysage rural trois principaux types d'organisation: la maison-cour, la ferme aux bâtiments dispersés et la maison-bloc.

Types d'organisation spatiale pour l'implantation des bâtiments









Maison-cour

Bien connue en Europe de l'ouest, la maison-cour est un type d'organisation qui consiste à disposer la maison et les dépendances agricoles autour d'un espace de forme carrée, rectangulaire ou indéfinie de manière à tracer les limites d'une cour intérieure à l'abri du vent. Servant autant de lieu de travail que de lieu de repos, ce modèle de cour permet de regrouper dans un même espace l'ensemble des activités agricoles de la ferme.

Ferme aux bâtiments dispersés

Présentée comme une variante de la maison-cour, la ferme aux bâtiments dispersés est sans contredit la forme d'établissement la plus répandue en sol québécois. Ce type d'aménagement, qui se caractérise par l'éparpillement des dépendances agricoles à proximité de la résidence, se décline sous diverses formes plus ou moins éclatées, selon le nombre de bâtiments agricoles présents sur le site, le type et le nombre d'animaux de même que la topographie du terrain sur lequel les bâtiments s'implantent.

Maison-bloc

Plus rare, la maison-bloc se définit comme un ensemble architectural regroupant sous un même toit plusieurs fonctions bâtiments aux diverses. Généralement caractérisé par juxtaposition de la résidence à d'autres dépendances agricoles comportant des fonctions diverses (étable, remise, laiterie, etc.), ce type d'aménagement a connu un certain intérêt au 19^e siècle en Nouvelle-Angleterre (États-Unis), avant d'être introduit dans les Cantons-de-l'Est par les loyalistes au lendemain de la Guerre d'indépendance américaine de

L'orientation des bâtiments

Si la croyance populaire veut que le positionnement des dépendances agricoles soit dépendant de la course du soleil et de la direction des vents dominants, il en est tout autrement dans la MRC de Coaticook. Les bâtiments sont davantage positionnés en fonction de la dénivellation du terrain et des besoins de l'exploitation que par rapport à la rose des vents. Cette liberté qui semble prévaloir tout particulièrement dans le positionnement des granges-étables donne lieu à des aménagements parfois surprenants, certaines granges-étables étant disposées de côté, diagonalement, ou carrément dos à la voie publique.



Principes et critères de conservation

fermes traiditionnelles habituellement composées d'un amalgame de bâtiments qui sont interreliés entre eux. L'organisation spatiale. répondant généralement à des besoins fonctionnels et pratiques, crée un cadre harmonieux où chaque élément prend sa place dans le l'une Supprimer de paysage. composantes ou en ajouter une nouvelle est une intervention délicate qui demande une planification rigoureuse et une bonne connaissance du mode d'implantation des bâtiments exisants afin de ne pas rompre l'harmonie et l'unité de l'ensemble.







Exemple d'implantation d'un nouveau bâtiment ne respectant pas le gabarit ni l'orientation de l'ensemble existant.

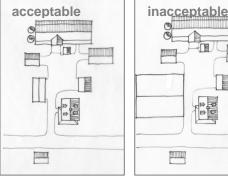
Le milieu environnant a beaucoup à nous apprendre. Afin d'éviter les modes d'implantation discordants, il est d'abord primordial d'observer les grandes lignes de l'organisation du milieu, les formes qui reviennent de façon constante d'un bâtiment agricole à l'autre, tant au niveau de l'orientation des facades, de la volumétrie de la structure, de la forme de la toiture, de la dimension et de la répartition des ouvertures, des couleurs dominantes inspirées des couleurs traditionnelles que de la reprise de matériaux de revêtements naturels. Par exemple, si tous les bâtiments

existants sont implantés à angle droit et orientés vers le sud, il convient de respecter ces caractéristiques pour le nouveau bâtiment à construire.

Le lieu d'implantation d'un nouvel bâtiment doit être choisi judicieusement de manière à contribuer à la mise en

valeur de la résidence et de la grange-étable, sans toutefois occasionner une rupture avec la topographie naturelle et les champs visuels dans lesquels il s'insère.

Enfin, l'aménagement paysager extérieur est un élément à considérer, au même titre que les bâtiments eux-mêmes. En effet, les zones d'agréments, les potagers, les zones de circulation, les lieux d'entreposage et les pâturages ont des fonctions bien différentes qui commandent des



Exemple d'implantation d'un nouveau bâtiment disproportionné rapport par composantes du site.

autres

aménagements particuliers. Ces zones peuvent être clairement définies par des plantations d'arbres, d'arbustes ou de haies, des clôtures ou des murets ou par un traitement de sol (gravier, terre battue, gazon) différenciés. L'aménagement des espaces extérieurs, qui doivent conserver un caractère rural ou champêtre, est une composante importante des paysages agricoles.

Trucs et astuces

Lors de la planification pour implanter un nouveau bâtiment dans un ensemble de ferme traditionnel, il est recommandé de créer un schéma (dessin à l'échelle) à partir d'un certificat de localisation, d'un plan d'arpentage ou d'une photographie satellite afin de faire ressortir les règles qui définissent l'implantation des bâtiments en place. L'orientation, l'ensoleillement, la direction des vents dominants, la distance entre les bâtiments existants, la dominance de certaines composantes (maison, grange-étable), les vues d'intérêt à protéger, la végétation, sont tous des éléments à tenir compte dans le choix le plus propice pour construire le bâtiment neuf.